



COMMUNIQUÉ

Le lundi 4 novembre 2024

OBSTACLE

Saisonnalité et Programme 2025

Le Conseil de l'Obstacle a validé deux évolutions qui s'appliqueront dès la saison 2025 au programme de courses.

- **Saisonnalité des courses**

En cohérence avec les évolutions climatiques et écologiques, la saisonnalité de l'Obstacle est amenée à évoluer. Suite aux conclusions du Groupe de travail dédié à ce sujet et sur proposition du Conseil de l'Obstacle, les aménagements suivants vont être mis en place :

- La réouverture de l'hippodrome d'Auteuil est avancée au samedi 15 février 2025, jour de la première étape des Grand Steeple-Chase Masters 2025, lors du Prix Robert de Clermont-Tonnerre (Groupe III).
- Le programme d'Auteuil se conclura le samedi 31 mai 2025 (contre le 25 juin en 2024), lors d'une réunion accueillant le Prix des Drags – Groupe II, Prix La Barka – Groupe III, Prix La Périchole – Groupe III, Prix Questarabad – Groupe III, Prix Stanley – Listed).
- Deux réunions du mois de juin seront déplacées à Clairefontaine et Dieppe, la troisième est avancée en ouverture de saison, le 15 février 2025.

Dans ces conditions :

- Le meeting de Pau débutera le mercredi 11 décembre 2024 et se terminera le mardi 11 février 2025. Le 138^e Grand Prix de Pau (Groupe III) aura lieu le dimanche 19 janvier 2025 et le Grand Cross de Pau (Listed), le dimanche 9 février 2025.
- Le meeting de Cagnes-sur-Mer se déroulera du lundi 2 décembre 2024 au dimanche 7 janvier 2025. Le Grand Prix de la Ville de Nice (Groupe III) aura lieu le dimanche 5 janvier 2025.

Ces aménagements sont une première étape. D'autres mesures concernant les réunions PMH régionales se disputant durant la période estivale sont en cours de finalisation pour une mise en application en 2026, en concertation avec les Présidents des hippodromes concernés et les Présidents des Conseils et Comités Régionaux.

- **Programme des Grands steeple-chases en région**

Dans un souci d'harmonisation du programme des Grands Steeple-Chases en région, les conditions de courses de 8 étapes ont été remaniées pour permettre aux chevaux de courir plusieurs Grands Steeple-Chases sans pénalisation.

Ces courses seront de niveau Classe 1 avec une dotation totale de 67 000 € :

- | | | |
|----|------------------------------|--------------------------------------|
| 1. | Lundi 8 avril 2025 : | Grand Steeple-Chase de Toulouse |
| 2. | Jeudi 22 mai 2025 : | Grand Steeple-Chase du Lion d'Angers |
| 3. | Lundi 9 juin 2025 : | Grand Steeple-Chase de Dax |
| 4. | Dimanche 22 juin 2025 : | Grand Steeple-Chase de Lyon |
| 5. | Dimanche 28 septembre 2025 : | Grand Steeple-Chase de Craon |
| 6. | Mercredi 15 octobre 2025 : | Grand Steeple-Chase de Nantes |
| 7. | Mardi 11 novembre 2025 : | Grand Steeple-Chase d'Angers |
| 8. | Samedi 22 novembre 2025 : | Grand Steeple-Chase de Bordeaux |



Contact Presse France Galop :

Hélène Dupuy

Mail : hdupuy@france-galop.com

Tél : 06 30 41 85 89